



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 17 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 17 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël MIGNANO, maire.

Membres présents : Joël MIGNANO, Rémy CABAN, Pierrette LUCHE, Franck LAPEYRERE, Philippe ADER, Jean-Pierre LAROCHE-GUERINAUD, Thierry GIRONI.

Membres absents ou excusés : Sébastien DELMOTTE, Alain LAUZIERE, Bernadette RODRIGUES.

Secrétaire de séance : Rémy CABAN.

### Approbation du compte-rendu de la séance 17 avril

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### Compte-rendu de décision n°07

Suite à la délégation de pouvoir dont il dispose, M. le maire rend compte

- de la décision n°07 prise le 21 mai 2019, pour la signature d'une convention avec le syndicat départemental Trigone, dont l'objet est l'entretien des poteaux et bouches incendie sur le territoire communal. Cet entretien se fera un an sur deux, pour un prix de 50€ HT par poteau incendie.

**Le conseil prend acte de cette décision par délibération n°22.**

### Convention avec la Poste

M. le maire présente un devis de la Poste pour une distribution du Panorama 2019 en fin d'année. Après étude, le conseil valide cette prestation, pour un montant de 37,13€ HT.

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°23.**

## Recomposition conseil communautaire

La communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne nous a adressé un courrier, en vue de la future recomposition du conseil communautaire en 2020. Ils soumettent un projet d'accord local pour que les communes de plus de 1 000h soient représentées par deux membres, selon le tableau ci-après :

COMMUNES	Pop. municipale	ACCORD LOCAL
Auch	21 618	26
Pavie	2 481	3
Preignan	1 283	2
Jégun	1137	2
Castéra-Verduzan	989	1
Ordan-Larroque	915	1
Duran	878	1
Montaux-Les-Créneaux	707	1
Pessan	671	1
Montegut	655	1
Roquelaure	577	1
Sainte-Christie	561	1
Castelnau-Barbarens	523	1
Auterive	522	1
Puycasquier	457	1
Lavardens	393	1
Biran	385	1
Nougaroulet	375	1
Leboulin	349	1
Castin	337	1
Saint-Jean-Poutge	326	1
Roquefort	295	1
Sain-Lary	282	1
Crastes	253	1
Lahitte	253	1
Castillon-Massas	248	1
Mirepoix	224	1
Ayguetinte	161	1
Bonas	130	1
Tourrenquets	115	1
Augnax	107	1
Peyrusse-Massas	101	1
Mérens	62	1
Antras	48	1
TOTAL	38 418	63

Après étude, le conseil valide cet accord local.

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°24.**

### Dénomination des voies

M. le maire revient sur la dénomination de la voie communale n°11 menant au lieu-dit « Au Village ». Après concertation, le nom de chemin de Gironis est retenu pour cette voie. Le lieu-dit « au Village » restera en complément d'adresse pour la dernière habitation.

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°25.**

Pour la voie communale n°13 de la rue du Moulin, au lieu-dit en Pisset, il est choisi le nom de chemin d'en Pisset, les habitations intermédiaires pourront conserver en complément d'adresse lieu-dit « le Cros ».

**Décision validée à l'unanimité par délibération n°26.**

### Questions diverses

M. le maire indique que le secrétaire va démissionner de ses fonctions et sera remplacé dès que possible. Son départ interviendra au plus tard le 6 septembre. Les démarches avec le CDG32 sont en cours pour trouver un remplaçant.



Séance levée à 19h50